



Les recensions de l'Académie d'octobre 2026¹

Maroc : le défi de la puissance / Abdelmalek Alaoui

Éd. Le cherche midi, 2026

Cote : 70.473

Abdelmalek Alaoui est économiste et CEO de la société de conseil Guépard Group. Diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'un MBA d'HEC Paris, il préside le *Think Tank* Institut Marocain d'Intelligence Stratégique (IMIS). Depuis 2015, il fait partie des *Young Global Leaders* du Forum de Davos. En 2024, il a été désigné *Senior Fellow* par l'École Blavatnik de gouvernance de l'Université d'Oxford où il se consacre à la recherche sur les politiques publiques en Afrique. Son ouvrage retrace la trajectoire économique, politique, sociale et géopolitique du Maroc depuis son indépendance en 1955. Pays contrasté, à la fois puissant et vulnérable, le Maroc peut-il bâtir une véritable puissance durable ? Tel est l'objectif du livre.

Dans son introduction, il situe le point de départ de son étude au 16 novembre 1955, date du retour au Maroc du sultan Mohammed V. Ce retour s'effectue dans un contexte difficile. Si le pays navigue entre les appétits des grandes puissances, il construit avec patience « sa souveraineté industrielle, économique et diplomatique, tout en affirmant l'islam du milieu », prôné par Mohammed VI. En effet, « au Maroc... le roi ... empêche la dérive, équilibre les forces et maintient la stabilité du cap ». Plusieurs dynamiques traversent l'ouvrage : la quête de souveraineté, le défi des transitions industrielles, énergétiques et agricoles, l'industrialisation, le chantier persistant du rééquilibrage social. L'objectif du livre est donc de comprendre comment le pays a appris à peser sur son environnement, pourquoi, malgré ses succès, il peine à concilier croissance forte et solidarité, enfin « quelle est la nature du sentier étroit, mais résolu que le royaume chérifien a emprunté pour atteindre la position qui est la sienne ». L'ouvrage se penche sur ces interrogations en onze chapitres.

Le premier (« Retour à l'équilibre ? ») commence par la visite d'État du 28 octobre 2025 d'Emmanuel Macron auprès de Mohammed VI, visant à mettre fin à trois années de tensions diplomatiques autour de la brutale réduction du nombre de visas délivrés par Paris, de la coopération sécuritaire et surtout de la question du Sahara occidental. Depuis un demi-siècle,

¹ 

Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).
Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



un conflit y opposait le Maroc et les indépendantistes du Front Polisario, armés et soutenus par l'Algérie, avec qui les relations étaient rompues depuis 2021. Si la France avait paru soutenir le projet marocain de large autonomie entre 2007 et 2013, elle n'avait pas voulu ensuite se rallier à la solution marocaine, à la différence des États-Unis, de l'Espagne ou de l'Allemagne.

À son retour au Maroc en 1955, Mohammed V, acclamé par son peuple, bénéficie du ralliement de ses principaux adversaires. Rétabli dans sa légitimité religieuse et dynastique, il prône la monarchie constitutionnelle et la démocratie. Le sultan de la réconciliation obtient ainsi la reconnaissance de l'indépendance officielle du Maroc par la France le 2 mars 1956, puis par l'Espagne, le 9 avril suivant. Il impose sa méthode. Le défi est en effet considérable, car, si la France a introduit au Maroc une administration et des infrastructures modernes, elle a aussi laissé se creuser une inégalité territoriale criante. De plus, l'économie nationale, dominée par une logique extractive, dépend totalement ou presque de la France, qui a sacrifié l'agriculture vivrière au profit de cultures de rente destinées à l'exportation. Or plus de 80% de la population vit dans des campagnes enclavées, analphabètes et sous-médicalisées. Mohammed V agit avec prudence, avec l'appui du prince Moulay Hassan – futur Hassan II – qui reprend en mains l'armée. Devenu Roi du Maroc en août 1957, Mohammed V impose son autorité par la force face au soulèvement du Rif en 1958. Il donne la priorité, dès 1956, à la modernisation de l'agriculture, à l'équipement des campagnes et répondre à la faim. Les résultats déçoivent. En même temps, la diplomatie marocaine prend forme. Le Maroc devient une base arrière pour le FLN algérien, dès 1956, renoue avec l'Espagne et la France, s'allie avec les États-Unis.

Entre 1958 et 1960, pour Mohammed V, l'objectif du gouvernement est double : restaurer l'autorité de l'État en luttant contre la corruption et en accélérant la marocanisation des postes ; planifier le développement en redistribuant les richesses et en engageant la réforme agraire. C'est largement un échec. S'ensuit la dissolution de l'Assemblée consultative en mai 1959 et la naissance de l'Union nationale des forces populaires (UNFP). C'est au moment où la stabilité semble revenir que Mohammed V décède brutalement le 26 février 1961.

Le chapitre 2 concerne « Le temps des espérances contrariées (1961-1969) ». Dès l'accession au pouvoir d'Hassan II, son action s'inscrit dans deux registres contradictoires, mais que le nouveau souverain s'efforce de concilier : l'ouverture institutionnelle promise, la centralisation assumée des décisions souveraines quand la stabilité paraît menacée. L'héritier est un homme d'expérience. Il est prêt à s'appuyer sur la constellation des modérés pour faire face aux conservateurs et notables de l'Istiqlal comme aux progressistes de l'UNFP. Pour cela, il dispose des hommes qu'il faut. Ce groupe constitue l'armature politique et personnelle du Roi. Hassan II aime consulter et sait écouter.



D'emblée, Hassan II s'emploie à doter le Maroc d'une constitution, élaborée par un comité étroitement contrôlé par le Palais et incluant des juristes français. Cette constitution consacre l'autorité du roi en lui donnant les moyens de neutraliser toute opposition parlementaire. Le référendum du 7 décembre 1962 l'approuve massivement. Elle ouvre la voie à la constitution du Front pour la défense des institutions constitutionnelles, coalition hétérogène fondée sur la fidélité du Roi, en vue de servir de contrepoids à l'Istiqlal et à l'UNFP. En 1963, les premières élections législatives offrent à la Fdic une large majorité relative : le roi peut donc dominer le Parlement.

Le danger vient de l'extérieur. En octobre 1963 éclate la « guerre des Sables » entre le Maroc et l'Algérie. L'OUA, créée en mai 1963, propose une médiation. Elle aboutit à un cessez-le-feu, dès le 29 octobre, et resserre l'unité marocaine, mais le conflit avec l'Algérie ne cessera plus désormais. Deux ans plus tard, le 29 octobre 1965, éclate l'affaire Ben Barka. Les conséquences en sont lourdes : le renforcement de l'aile gauche de l'UNFP ; brouille profonde avec la France. Les fractures sociales et territoriales s'exacerbent. L'urbanisation s'accélère sous le double effet du boom démographique et de l'exode rural, suscitant la multiplication des quartiers informels et des bidonvilles à Casablanca, Rabat, Kénitra ou Fès. Le système scolaire explose lui aussi. Des grèves étudiantes éclatent en 1966 à Rabat et Fès et se poursuivent durant la fin de la décennie autour des slogans tiers-mondistes et anti-impérialistes. Un autre bloc politique émerge aussi dans les campus : les islamistes.

Le Maroc fait alors l'apprentissage du développement. L'agriculture piétine du fait de la trop petite taille des exploitations, de la faiblesse de la mécanisation et de l'instabilité des prix. Hassan II fait alors appel à la Banque mondiale. L'objectif est triple : pallier le manque de compétences locales par appel à des experts internationaux, s'appuyer sur une organisation multilatérale, l'ancrer dans la trajectoire de développement du Maroc, s'émanciper de la France avec le soutien américain. Fort de la caution de la Banque Mondiale, le Maroc se présente ainsi comme un modèle conforme aux standards occidentaux de l'époque : un État fort garant de stabilité, ouvert aux recommandations multilatérales et à une « économie de marché régulée », partenaire modèle et allié des États-Unis. Le Maroc met en place une architecture économique centralisée : Caisse dépôt et de gestion (CDG), pour drainer l'épargne nationale et financer les grands travaux, Office de commercialisation et d'exportation (OCE) pour écouler les produits agricoles sur les marchés internationaux, Office national de promotion des investissements (ONPI) afin d'attirer des capitaux étrangers, société nationale d'investissements (SNI), 1966, pour la consolidation des achats stratégiques. Les résultats sont mitigés : au milieu des années 1960, l'industrie ne fournit que 16% du PIB, moins qu'en Tunisie ou en Égypte, faute de techniciens et d'ingénieurs, trop souvent tentés par l'étranger, même si l'automobile commence à s'imposer (Fiat, Peugeot, Renault et Simca).



Des éléments encourageants se manifestent : progrès du taux de scolarisation, de l'électrification et la montée en puissance de l'Office chérifien des phosphates (OCP).

Au seuil des années 1970, le Maroc est en attente de changements (chapitre 3 « les années de sable et de feu »). Le pays a changé dépassant 15 millions d'habitants, la population s'accroît de +3% par an en moyenne. L'exode rural s'accélère, notamment à Casablanca, Rabat-Salé et Fès. Les « agglomérations routières » et les bidonvilles se multiplient, tandis que la jeunesse s'affirme de plus en plus comme un acteur collectif. Si le pays s'est doté d'infrastructures nombreuses, la dépendance de l'économie demeure criante sur ses exportations de phosphates. Quant à la croissance globale, bien que soutenue, elle ne s'accompagne pas d'une réduction des disparités sociales. Un dégel politique s'amorce avec la promulgation de la nouvelle loi fondamentale le 31 juillet 1970, prévoyant que moins de la moitié des parlementaires soient élus au suffrage universel.

Le 10 juillet 1971, le Roi échappe miraculeusement à une tentative de coup d'État militaire dans son palais d'été à Skhirat. Le poids du général Oufkir se trouve renforcé à la tête des départements de la défense, de la Sécurité intérieure et du renseignement. Début 1972, le roi propose une ouverture démocratique, mais le 16 août 1972, il échappe une deuxième fois miraculeusement à un attentat. Dans les heures qui suivent l'échec du complot, la mort du général Oufkir est annoncée. Il semble avoir tenté de prendre le pouvoir et d'installer une dictature militaire. L'image de Hassan II en sort renforcée à l'intérieur comme à l'international.

Il se relance par la « marocanisation de l'économie ». Dans l'industrie, plus de 2000 sociétés passent aux mains d'intérêts marocains. Dans l'agriculture, la Société de développement agricole (Sodea) reprend 70 000 hectares aux anciens colons. Si l'approche est pragmatique, visant à afficher une souveraineté retrouvée, elle ouvre la voie à un « capitalisme de connivence », autour du rôle joué par la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). L'État développeur prend en mains les médias et crée « des champions nationaux alignés sur les intérêts du pouvoir ». Mais il s'endette. Il tente d'y répondre en triplant, en janvier 1974, le prix officiel du phosphate. Dans l'immédiat, l'OCP génère ainsi, en 1974, 65% des recettes d'exportations du pays. Mais cette manne s'avère éphémère parce que cette politique ouvre la voie aux concurrents mondiaux et que les prix mondiaux baissent beaucoup.

En 1975, la dette extérieure du Maroc triple. En même temps, l'urbanisation marocaine change d'échelle et de nature : Casablanca, Rabat, Salé, Fès et Marrakech absorbent l'essentiel du flux, mais des villes moyennes (Kénitra, Safi, Tétouan) se transforment rapidement sous l'effet des « agglomérations routières ». Au Maroc de l'axe s'oppose de plus en plus un Maroc des marges. Les manifestations étudiantes, les grèves syndicales et les protestations ouvrières se multiplient. Quant aux femmes, si le textile les intègre au marché du travail, elles sont



enfermées dans des travaux précaires, mal rémunérés, sans perspective d'ascension sociale.

En octobre 1974, Hassan II lance la « Marche verte » : 350 000 volontaires mobilisés pour entrer pacifiquement au Sahara. Elle ressoude l'opinion marocaine autour de son souverain tout en réveillant l'affrontement avec l'Algérie. Mais après l'épisode de la Marche verte, l'armée marocaine doit faire face à la guérilla des indépendantistes du front Polisario soutenus par l'Algérie et la Libye de Kadhafi. De plus, la guerre coûte cher, contribuant à l'alourdissement de la dette. Si Hassan II a fait montre d'une grande habilité, le Maroc aborde les années 1980 sous le signe de l'austérité, des ajustements imposés, et de tensions sociales accrues.

Le chapitre 4 (« Crispations incontrôlables (1980-1990) ») revient sur ces années difficiles. Dans les années 1970, les enjeux très ambitieux du Maroc ont conduit, à l'intérieur, à une dépendance de l'État pour tous les grands projets de développement et, à l'extérieur, à une dépendance par rapport au marché international pour le financement, le commerce et la technologie. Au début des années 1980, l'endettement extérieur atteint un niveau élevé, la sécheresse accroît la misère rurale et l'exode vers les villes où le chômage et la pauvreté s'accroissent. La guerre du Sahara aggrave beaucoup la situation. À l'intérieur, les revendications syndicales s'accroissent tandis que se renforce la mouvance islamiste, notamment dans les universités, où ils se heurtent aux étudiants d'extrême-gauche. L'annonce officielle de la hausse des prix des produits de première nécessité sous la pression du FMI déclenche une émeute. Face à la situation qui dégénère, les forces de l'ordre répondent avec brutalité.

Les causes profondes de la crise résident dans la crise agricole : l'une des plus graves sécheresses de la période contemporaine, importations massives de céréales, fracture abyssale entre une agriculture moderne intégrée au marché mondial, et une autre, vivrière et marginalisée. Dans le même temps, l'industrie marocaine stagne, par perte de compétitivité. Avec la baisse des droits de douane, l'importation de véhicules d'occasion européens explose, conduisant au déclin de l'industrie automobile nationale. Le Maroc est alors en pleine négociation avec le FMI à propos de la réduction du déficit public et la gestion des liquidités et avec la Banque mondiale à propos de prêts conditionnés à des réformes structurelles dans l'industrie, l'agriculture et la finance.

Il s'agit de relancer l'offre, de promouvoir l'exportation et de créer un climat plus favorable aux investissements. En 1982, le Maroc doit basculer vers un ajustement structurel. En 1983, il s'engage, sous la supervision du FMI, dans la négociation sur le rééchelonnement de la dette. Hassan II quitte l'OUA en 1984, après que celle-ci a reconnu le Polisario. Mais il resserre ses liens avec ses alliés historiques (Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal), s'affirme comme un allié



privilegié des États-Unis et de l'Arabie Saoudite et reste très proche de la France giscardienne, tout en conservant, plus tard, l'appui de F. Mitterrand. Il est aussi l'interlocuteur de Simon Pérès et obtient, un temps, la neutralisation de la Libye de Kadhafi pour son soutien immédiat du "Polisario. Mais Hassan II ne peut cependant empêcher le soulèvement de la jeunesse et des travailleurs de Fès en décembre 1990.

« L'ouverture maîtrisée d'une fin de siècle (1990-1999) », tel est l'objet du chapitre 5. Au tournant des années 1990, Hassan II, veut démontrer aux alliés occidentaux que le Maroc est un pays fiable, mature et modéré, pouvant être un pont entre l'Europe, le monde arabe et l'Afrique. Il conquiert la confiance de Ronald Reagan. De plus, la question du Sahara s'éclaircit, grâce notamment à la construction du « mur de défense » : dès le 6 septembre 1991, un cessez-le-feu est signé, sous l'égide de l'ONU, ouvrant la voie à des négociations. Les relations se détendent avec l'Algérie, qui entre dans sa « décennie noire » (1992-2002). L'ouverture est possible désormais. Le Roi initie le lancement d'une nouvelle chaîne de télévision privée en 1989. C'est un succès, mais dans un climat de tensions entre la France et le Maroc. Hassan II doit renouveler le personnel de l'appareil de l'État s'il veut mener à son terme l'opération d'ouverture. En 1991, il nomme André Azoulay en tant que conseiller royal, qui milite en faveur du dialogue judéo-musulman.

Conseiller économique et financier, il alterne les missions de diplomatie économique et les séquences de communication. Le cabinet du Roi compte un certain nombre d'autres figures d'ouverture qui œuvrent à libéraliser l'économie. À partir de 1992, le Maroc connaît une révolution de la communication. Hassan II adopte le GSM (Global System for Mobile Communications), accueille, à Marrakech, du 12 au 15 avril 1994, la conférence de clôture du GATT qui donnera naissance à l'OMC. Pour Hassan II, le temps de la mondialisation est arrivé et le royaume est dans l'obligation de s'y préparer.

La situation se dégrade en 1995 ; une sécheresse exceptionnelle, une inflation de +6%, un déficit budgétaire de -3%, chômage supérieur à 18%. Elle révèle la fragilité de l'intermédiation financière. En outre, la dette extérieure atteint 68% du PIB. Selon la Banque mondiale, cela tient à une dépendance excessive à l'agriculture, une faible diversification et un poids excessif du secteur public dans la distribution du crédit. La situation empire, en dépit d'un accord en mars 1996, entre le ministère de l'Intérieur et la Confédération générale des entreprises du Maroc, des émeutes éclatent à Tanger en juin suivant, toujours durement réprimées. Pour y faire face, Hassan II prépare la transition vers un Maroc nouveau. Le référendum constitutionnel du 13 septembre 1996 instaure un nouveau schéma constitutionnel bicaméral, avec une chambre des représentants élue au suffrage direct et une chambre des conseillers élus de façon indirecte par les collectivités locales, les syndicats et les corps intermédiaires. La presse se libéralise. Autre signe d'ouverture, en décembre 1996 est signé l'accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne. La situation favorise la montée en puissance de l'influence du prince



héritier Sidi Mohammed, et l'ouverture de chantiers sociaux visant à lutter contre le chômage et les disparités sociales. La libéralisation économique et financière est une manne pour l'État, mais dont Hassan II ne voit pas les effets, puisque qu'il décède le 23 juillet 1999.

Ce même 23 juillet voit l'acte d'allégeance du nouveau roi (Bay'a), auxquels succèdent le 25 du même mois, d'impressionnantes funérailles nationales. (Chapitre 6 « L'espoir et la consolidation (1999-2008) »). Mohammed VI impose son style mesuré, trace aussi un vaste programme social : la jeunesse, la pauvreté, les territoires marginalisés, la condition des femmes. Dès le 15 août, suite à un incident de frontière qu'exploite le président Bouteflika, Mohammed VI impose ses hommes. Le Premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, s'attaque aussitôt aux dossiers majeurs : réforme de la Moudawana (Code du statut personnel) ; mobilisation du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, alimenté par les privatisations ; lancement d'un vaste programme autoroutier national.

Après les élections de 2002, Driss Jettou devient Premier ministre. Il construit une majorité élargie et construit un cabinet à dominante technocratique. Sa priorité va à l'établissement de relations de confiance avec les milieux d'affaires nationaux et internationaux. En dépit du fléchissement des privatisations, l'investissement global se maintient à un niveau élevé, grâce à une politique favorisant la compétitivité. Mohammed VI confie les grands leviers financiers du pays à une nouvelle génération de technocrates. Il doit cependant faire face aux graves attentats du 16-17 mai 2003, d'origine salafiste djihadiste. Tout en renforçant l'appareil sécuritaire, le roi réaffirme sa qualité de Commandeur des croyants. Consécutivement, les États-Unis font du Maroc un « allié majeur non-OTAN » et signent avec lui un accord de libre-échange entré en vigueur en 2006. Le nouveau Code de la famille est adopté en 2004 : élévation de l'âge légal du mariage à dix-huit ans, suppression de la tutelle obligatoire des femmes majeures, introduction du divorce judiciaire, place de l'épouse dans l'autorité parentale. Cette volonté de réforme concerne aussi le social, dans un contexte menaçant pour l'emploi.

Tout en jouant la carte du libre-échange, Mohammed VI oriente les choix budgétaires des années 2005-2010 : lutte contre la pauvreté rurale, contre l'exclusion urbaine, prise en charge de la précarité et des populations vulnérables, renforcement des capacités et soutien aux initiatives génératrices de revenus. En 2006, il nomme Mostafa Terrab (X-Ponts et MIT), en tant que PDG de l'Office chérifien des phosphates qu'il transforme en géant mondial intégré. C'est le temps des plans structurels soutenus par la Banque mondiale, de l'appel aux grands consultants internationaux, de l'accélération de la fuite des cerveaux, mais aussi d'un retour de jeunes brillants formés à l'étranger. Les résultats obtenus ne sont pas négligeables dans l'industrie (automobile, aéronautique, sous-traitance pour le compte des géants espagnols de la *fast fashion*) et le tourisme. L'une des plus belles réussites concerne Renault. Ces succès ont un impact électoral positif.



2008 ouvre une période plus difficile (Chapitre 7 « Les épreuves et la résilience » (2008-2013)). Quand éclate la crise des *subprimes*, le Maroc apparaît comme relativement prospère avec une croissance de +5 % par an, un déficit budgétaire quasiment nul et une dette publique réduite de 20 % au moins. Mais la performance est moindre qu'il n'y paraît, en raison de l'essoufflement de la production agricole, d'une dégradation forte du déficit de la balance des comptes courants et d'une baisse des recettes touristiques, puis de celle des exportations de l'OCP et de l'effondrement de la demande étrangère de produits textiles. La crise mondiale gagne le Maroc, qui réorientant sa stratégie vers l'Afrique à travers trois vecteurs : la banque, les télécoms, les intrants agricoles. Du côté bancaire, l'initiative vient de Attijariwafa Bank (AWB), qui reprend au Crédit agricole français ses réseaux du Congo, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Sénégal.

Au même moment, la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE) entre au capital de la Bank of Africa Group (BOA), suivie d'une montée progressive de sa participation. Cette percée s'accompagne de celle de Maroc Telecom en Mauritanie, au Burkina Faso, au Gabon, puis au Mali. Enfin, en 2010, à son tour, l'OCP choisit l'Afrique comme zone d'action prioritaire. Cette percée ne résout pas tout : le 20 février 2011, la vague du Printemps arabe atteint le Maroc. Le roi garde la tête froide. Le 9 mars 2011, il annonce une réforme profonde de la Constitution : garantie de la séparation des pouvoirs, consolidation de l'État de droit, élargissement des libertés, indépendance, reconnaissance du berbère (amazigh) comme langue officielle avec l'arabe. En dépit de l'attentat du 28 avril 2011 à Marrakech, la constitution est approuvée par 98,5 % de Oui. Mohammed VI joue le jeu de la nouvelle constitution, mais il conserve le contrôle des ministères essentiels : Économie et Finances, Agriculture, Défense.

Le chapitre 8 s'intitule : « L'affirmation et la projection (2014-2019) ». Début 2014, Mohammed VI veut « mettre l'économie au service de la souveraineté » et « consolider l'intégration du Maroc dans les chaînes mondiales ». Il s'agit de créer massivement des emplois en devenant acteur d'une mondialisation de plus en plus compétitive en plan permettant au Maroc de passer du statut d'économie émergente à celui de puissance industrielle affirmée, sur le modèle sud-coréen pour promouvoir des « écosystèmes industriels » interconnectés et pérennes, dans l'automobile, l'aéronautique, le textile, l'*offshoring* ou l'électronique.

À la même époque, Mohammed VI souhaite diversifier ses alliances. Le Maroc intensifie ses relations en Afrique subsaharienne, rétablit des relations étroites avec l'Inde, la Russie de V.



Poutine et la Chine de Xi Jinping. En novembre de la même année, le Maroc accueille à Marrakech la COP 22², le pays s'y positionne comme avancé de son voisinage, avec le gigantesque complexe solaire de Noor Ouarzazate, le parc éolien de Tarfaya, l'un des plus grands d'Afrique, et Ithmar Capital, fonds destiné à financer des infrastructures vertes en Afrique. À cette date, le Maroc est même en avance sur la France. Afin de réintégrer l'OUA, malgré l'opposition d'Alger et de Pretoria, Mohammed VI conclut une série d'accords financiers, techniques et commerciaux avec le Rwanda, la Tanzanie et l'Éthiopie. En novembre, il est à Madagascar où il signe de nouveaux accords concernant l'éducation, la santé et l'énergie. Plus encore, en décembre, le Nigeria et le Maroc s'accordent sur la construction d'un gazoduc de près de 4 000 km reliant ce même Nigeria avec les marchés d'Afrique de l'Ouest, du Maroc et de l'Europe. Le résultat de cette offensive diplomatique s'avère positif : le 30 janvier 2017, le Maroc réintègre l'OUA. Le succès est diplomatique, mais aussi économique, d'autant que, fin 2016, le Maroc procède à une vague massive de régularisation des migrants subsahariens.

À l'intérieur, le bilan apparaît plus mitigé. Le 7 octobre 2016, les élections législatives donnent à nouveau la victoire au PJD islamiste, mais une victoire incomplète. Le roi profite de la crise. Le 26 mai 2017 éclate le Hirak (mouvement populaire de contestation) du Rif à Al Hoceïma, réprimé avec fermeté. Mohammed VI comprend la nécessité d'un changement d'échelle économique. La Banque centrale marocaine abandonne sa politique de taux de change fixe pour « donner plus de flexibilité à la monnaie et renforcer la compétitivité de l'économie ». D'autres mesures vont dans le même sens : en 2018, inauguration du premier TGV du continent africain Tanger-Kénitra ; en 2019, ouverture de l'usine Stellantis de Kénitra. Cependant tout n'est pas résolu. Même si, en mars 2019, le pape François et si le roi et le souverain pontife ont lancé un appel à ce que Jérusalem reste patrimoine commun de l'humanité, les disparités territoriales demeurent flagrantes, le système éducatif reste. Les jeunes sont donc particulièrement exposés. Le pays s'est pourtant engagé dans la quatrième révolution industrielle.

Le roi a promis en effet un « Nouveau modèle de développement » (Chapitre 9, « Fractures et recompositions (2020-2025) »). Si la stabilité économique du pays inspire confiance, la croissance ralentit et les inégalités persistent. Dès le 2 mars 2020, les premiers cas de Covid-19 sont signalés au Maroc. Le Maroc réagit avec promptitude (Fonds spécial Covid-19). Le pays s'adapte sur le plan industriel, devenant exportateur net de masques de protection et réoriente sa production vers celle de gels hydroalcooliques et autres éléments de protection. Mais la crise révèle aussi les carences des systèmes de santé et scolaire, révélant l'ampleur des disparités géographiques. Des événements majeurs viennent s'ajouter à l'expérience de la Covid-19. Le 10 décembre 2020, les États-Unis reconnaissent officiellement la souveraineté du Maroc sur le

² 22e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques



Sahara occidental. Par ailleurs, à la même époque, le roi s'engage personnellement dans la campagne de vaccination.

Durant l'hiver 2021, grâce aux doses reçues de vaccins AstraZeneca et Sinopharm, le Maroc vaccine 50 % plus vite que l'Allemagne et la plupart des grands pays européens, avec l'un des systèmes d'inscription par SMS le plus efficaces au monde. Le 8 septembre 2021, de nouvelles élections parlementaires marquent un tournant, au profit des partis les plus favorables au régime et de l'Istiqlal.

Le nouveau gouvernement doit faire face aux turbulences économiques : la flambée des prix du pétrole et du gaz naturel, l'explosion des subventions sur les denrées de base. Il faut relever le taux directeur de la Banque centrale, au prix d'un ralentissement de l'économie. Or, à la même époque, la sécheresse frappe l'agriculture, contraignant à des aides pesant lourdement sur le budget. Consécutivement, le déficit budgétaire atteint 5,1 % en 2022 et le taux de croissance chute à + 1,3 %. Tandis que les investisseurs nationaux se montrent réservés, les réformes visant à faciliter l'ouverture économique du Maroc butent sur de multiples résistances. Le gouvernement doit aussi mettre en œuvre une ambitieuse réforme de la protection sociale et s'implique une nouvelle refonte du Code de la famille. Il faut aussi traiter le grand problème de l'eau, car la crise hydrique n'est plus une abstraction.

Le Plan Maroc vert de 2008 a permis de moderniser l'agriculture et de développer les exportations agro-industrielles, mais au détriment de l'équilibre hydrique des régions les plus sensibles. N. Baraka accélère la mise en œuvre du Programme national pour l'eau 2020-2027 impliquant la construction de 20 grands barrages, l'interconnexion des bassins hydrauliques entre régions, le développement des stations de dessalement de l'eau de mer, la rénovation des réseaux vétustes, le passage de l'irrigation traditionnelle au goutte à goutte, mais les inégalités sociales et territoriales subsistent. Entre 2014 et 2024, la population a augmenté de 8,8 % pour atteindre 36,8 millions d'habitants. Mais cette croissance s'accompagne de profonds déséquilibres.

La première dynamique est celle d'une littoralisation accentuée, autour de l'axe Casablanca-Tanger, avec des communes périphériques dont la population explose. Certes les pôles économiques et logistiques attirent, mais les centres anciens sont incapables de retenir leurs habitants, chassés par le coût de la vie et la vétusté du bâti. Les zones rurales reculent massivement. Là où l'irrigation a permis l'émergence de filières agricoles intensives, la démographie se maintient ou progresse. En revanche, les autres connaissent une dévitalisation. Ainsi, le changement climatique, en aggravant la sécheresse et la dépendance à l'eau, fabrique de nouveaux « réfugiés climatiques », notamment dans les provinces sahariennes, où l'on



retrouve le même contraste entre la modernité du front de mer et la pauvreté de villages de l'intérieur. Le séisme majeur du 8 septembre révèle l'ampleur des fractures sociales, mais aussi la capacité de l'État à se mobiliser dans l'urgence. En 2023, le secteur de l'automobile est devenu le premier poste d'exportation de l'emploi avant même les phosphates. Tandis que le port de Tanger Med assure une logistique efficace vers les marchés d'exportation, des incitations fiscales gouvernementales attirent et fidélisent des investisseurs engagés à long terme. La trajectoire ascendante de l'automobile a entraîné celui d'autres industries comme l'aéronautique. 2024 voit le baptême du feu diplomatique de Moulay El Hassan, fils aîné de Mohammed VI. Il reçoit Xi Jinping et lui témoigne la gratitude du Maroc envers la Chine pour son soutien durant la pandémie. Sur le plan social, l'État a d'abord généralisé l'assurance maladie universelle, puis procédé au premier versement d'aides sociales aux familles défavorisées. Néanmoins les 10 % de Marocains les plus riches concentrent onze fois plus de richesses que les 10 % les plus pauvres. Le Maroc apparaît désormais comme « une puissance industrielle et commerciale », mais cela ne suffit pas à répondre aux attentes de la génération Gen Z, à savoir la jeunesse née après 2000, avant tout celle d'un Maroc équitable, inclusif et digne. En revanche le 31 octobre 2025 le Conseil de sécurité adopte, à l'initiative américaine, le plan d'autonomie marocain comme base de règlement pour le Sahara.

Le chapitre 10 « Sahara occidental : de frères d'armes à frères ennemis » revient longuement sur l'évolution d'une question qui a couvert toute la période. Il insiste avec justesse sur l'échec de l'intégration économique du Maghreb, et consécutivement, de l'Union du Maghreb (UMA) en 1989. Au commencement, il y a bien « la dette fraternelle », c'est-à-dire l'appui apporté par le Maroc au FLN en 1956, vite annulée par l'Algérie avec la « guerre des sables » de 1963 et en dépit du traité de fraternité et de coopération de 1969. En fait l'Algérie a des visées économiques sur ce qui est encore le Sahara espagnol, auxquelles répondent la fameuse « marche verte » et le même mois, les accords de Madrid actant le transfert des pouvoirs administratifs vers Rabat et Nouakchott. Entre-temps est né le Front Polisario, constitué en 1973, inspiré par le Nassérisme et le FLN et soutenu par la Libye. Ce dernier multiplie les actions de guérilla à partir de Tindouf en Algérie, conduisant à la bataille d'Amgala du 28 février 1976, perdue par les troupes algériennes.

Désormais l'affrontement se situe clairement entre le Maroc et l'Algérie, poussant le premier État à mettre en place, entre 1980 et 1987, le « mur de défense ». Mais l'Algérie mène une active action diplomatique visant à isoler le Maroc, elle conduit au départ de ce dernier de l'OUA en novembre 1984. Une détente se produit entre les deux États en 1988. Le 29 avril 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU crée la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara, conduisant à un cessez-le-feu effectif dès le 6 septembre suivant. S'enchaînent dès lors les missions de médiation diplomatique et les plans de paix règlement pacifique. Afin de sortir du piège du référendum, le Maroc lance en 2006, l'initiative



d'autonomie pour le Sahara proposée, en 2007, au Conseil de sécurité, qui, pour la première fois, semble pencher en faveur de la solution marocaine.

S'engageant dès lors des négociations directes sous l'égide des Nations Unies. En dépit de quatre rounds successifs en février 2008, le compromis semble s'être dissous dans la procédure. Mais le constat de l'envoyé spécial de l'ONU est sans ambiguïté : « un Sahara occidental indépendant n'est pas une proposition réaliste ». Cela met fin à la négociation sous pression de l'Algérie et du Polisario. Il faut l'initiative de Mohammed VI de réintégrer l'OUA en janvier 2017 pour que les lignes bougent. L'élément déclencheur survient en Algérie, avec l'explosion du Hirak³ début 2019. C'est l'intervention de la Maison Blanche, occupée désormais par Donald Trump, qui emporte la décision : le 10 décembre 2020, le président américain reconnaît la souveraineté marocaine sur le Sahara. Au printemps 2021 c'est l'Espagne qui se rallie à cette solution, en même temps que nombre de capitales africaines.

Alger réagit en fermant le gazoduc Maghreb-Europe, inauguré en 1996. La décision entraîne des pertes de recettes pour l'Algérie. L'Espagne, puis l'Allemagne, enfin, bien tard, la France et le Royaume-Uni prennent parti en faveur de la position marocaine. Quant à Pékin et à Moscou, en dépit de leurs liens étroits avec l'Algérie, ils adoptent une position de neutralité de fait. Le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte le plan d'autonomie marocain, confirmant l'isolement algérien.

Le chapitre 11 (« Sur les chemins de crête, restaurer la synchronicité ») s'interroge sur le futur du Maroc autour de trois axes qui consistent autant de menaces : les failles, discrètes, mais corrosives ; les fractures, les divisions manifestes ralentissant l'élan collectif ; les ruptures, basculements systémiques, pouvant faire dérailler la trajectoire du pays. Les failles sont au nombre de cinq :

1. Les partis politiques connaissent une crise de légitimité, suscitant le désengagement d'une jeunesse désabusée ;
2. Le désengagement des élites marocaines sous l'effet de blocages spécifiques (création insuffisante d'emplois, manque du secteur privé) ;
3. Un modèle économique en manque d'un nouveau souffle. Depuis la fin des années 1990, le Maroc a fait le choix d'une croissance durablement bridée, incapable de répondre aux attentes sociales. En même temps, le tissu productif est dominé par un petit nombre de grands groupes au détriment de la multitude des PME et d'un secteur informel demeuré massif.

³ Le Hirak désigne la série de manifestations hebdomadaires qui ont lieu en Algérie pour protester contre la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel, puis contre son projet, également contesté par l'armée de se maintenir au pouvoir à l'issue de son quatrième mandat dans le cadre d'une transition et de la mise en place de réformes.



4.

5.

6.

7. Les paradoxes de la politique migratoire. Jadis pays d'émigration, le Maroc s'est transformé en terre de transit, en pays d'accueil et en acteur diplomatique central dans les négociations sur les flux migratoires.
8. Un pacte civique à respecter. Le système éducatif est en crise : baisse de qualité de l'enseignement, perte de prestige de l'école publique, inadaptation des formations du marché au travail.

Les fractures sont plus immédiatement visibles :

1. La fracture territoriale sépare deux Maroc : un littoral moderne, connecté, attractif, qui concentre les infrastructures, les zones industrielles et les universités ; un arrière-pays qui se sent oublié, où l'accès aux services demeure aléatoire et la jeunesse privée est de promesses de mobilité sociale. Cela se traduit d'abord dans l'agriculture et nourrit des colères et des contestations locales.
2. La fracture de genre. La volonté réformatrice du Roi se heurte à de multiples blocages, institutionnels et culturels, bien visibles à propos de la réforme du Code de la famille.
3. L'aggravation des inégalités tient à un système de subvention des produits de bénéficiant plus aux classes moyennes qu'aux plus vulnérables.
4. Les nouvelles dépendances de l'industrie. Le Maroc reste captif de son statut de « plateforme » aux marges, dépendant des aléas des multinationales et des chaînes mondiales. Le Maroc n'est pas "prêt encore à passer du *made in Morocco* au *made by Morocco*.

Les ruptures enfin, peuvent surgir brutalement et bouleverser l'équilibre acquis :

1. L'agriculture marocaine emploie encore près de 40 % de la population active. Certes le Maroc a su moderniser ses filières exportatrices, attirer des investisseurs et se positionner comme un modèle africain, mais elle est gravement menacée par le manque d'eau. Les conséquences en sont visibles : effondrement des petites exploitations de l'intérieur, accélération de la désertification et de l'exode rural. Il existe certes des solutions, mais trop peu mises en œuvre : le dessalement de l'eau de mer à grande échelle, la réutilisation des eaux usées, la reconversion vers des cultures moins gourmandes en eau, l'innovation dans l'agriculture « intelligente face au climat ».
2. Le défi de la souveraineté énergétique et technologique. Si les énergies renouvelables sont en plein développement, en revanche l'hydrogène vert ne fait pas l'unanimité. Face au choc de l'IA, le Maroc est vulnérable. Deux dynamiques convergent : une transition énergétique risquée, centrée sur une technologie qui « fait débat » et une



3.

4.

5. transition numérique accélérée. Mais la menace est ici très présente : l'association d'une énergie qui ne sécurise pas l'avenir et d'une technologie qui détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée.
6. Jeunesse et emploi, la fracture centrale du Maroc. Le Maroc a cru bénéficier d'un dividende démographique, mais il reste limité parce qu'il ne s'est pas transformé en opportunités d'emplois réelles. En résultent des salaires bas, la surqualification et la précarité.

En définitive, le risque fondamental pour le Maroc, réside dans le décalage entre l'ambition et l'exécution, entre les annonces et le résultat, entre les institutions et les citoyens.

Pourvu d'un utile index, le livre aurait gagné à une bibliographie finale, en partie compensée par un bon appareil critique (numérotation peu commode).

Dominique Barjot